

740 000 euros pour des projets wallons contre la crise sanitaire

Le Gouvernement wallon a lancé, ce 25 octobre 2021, un [appel à projets](#) afin de subventionner des actions visant à prévenir les conséquences à plus long terme de la crise sanitaire du COVID-19 sur les déterminants sociaux de la santé.

Il s'agit du deuxième appel à projets lancé cette année dans le cadre des [Stratégies concertées COVID-19 en Wallonie](#).

Objectifs généraux de l'appel à projets

Les projets viseront à **agir sur les déterminants sociaux de la santé** les plus impactés par la crise sanitaire du COVID-19, en privilégiant une **approche systémique, collective et proactive** axée sur le renfort des démarches communautaires de proximité, le renfort du lien social et l'articulation intersectorielle et territoriale.

Quatre grands objectifs généraux sont proposés pour ce deuxième appel à projets.

- Réduire l'impact négatif de la crise sur les déterminants de la santé ;
- Favoriser la transition vers des milieux de vie et modes de vie associés à une meilleure santé ;
- Réduire les impacts psychosociaux de la crise par la lutte contre l'isolement social et l'accroissement des aptitudes individuelles et collectives ;
- Renforcer la prévention des maladies chroniques en menant des actions de sensibilisation relatives à l'importance de la continuité des soins et en améliorant l'accès aux soins.

Vous avez **jusqu'au 15 novembre** à minuit pour répondre à cet appel à projets.

Retrouvez toutes les informations utiles sur : <https://www.aviq.be/handicap/>

Les CLPS sont là pour vous accompagner

Une question ? **N'hésitez pas à contacter les CLPS**, qui peuvent vous accompagner dans la préparation de votre projet. [Retrouvez ici les coordonnées de contact des CLPS](#).

[La coordination régionale des Stratégies concertées](#) est également à votre disposition.